Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 20 (1875)

Anhang: Écoles militaires fédérales en 1875

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES EN 1875.

(Arrêtées par le Conseil fédéral suisse le 24 février 1875.)

I. Etat-major général.

A. Ecole d'état-major général.

Du 15 juillet au 22 septembre (y compris une reconnaissance de 2 semaines), à Berne.

II. Infanterie et carabiniers.

A. Eccle d'instructeurs.

Du 8 au 27 mars, à Bâle.

B. Ecole de pionniers d'infanterie et de carabiniers.

Du 13 juin au 10 juillet, à Soleure.

C. Ecoles de recrues.

Les écoles de recrues d'infanterie seront fixées plus tard.

D. Cours de répétition.

Il n'y aura pas de cours de répétition. En revanche, les unités tactiques seront appelées, par bataillon ou compagnie, à des inspections dont l'époque reste à déterminer.

III. Ecoles de cavalerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers pour dragons et guides.

Du 12 mai au 10 juillet, à Aarau.

B. Ecole de sous-officiers pour dragons et guides.

Il n'y en aura point en 1875.

C. Cours de remonte.

1er cours du 26 janvier au 11 mai, à Aarau. 2e cours (à fixer plus tard), à Winterthour. 3e cours (à fixer plus tard), à Lucerne.

D. Ecoles de recrues.

Les écoles de recrues de cavalerie de cette année succéderont aux cours de remontes. L'époque en sera fixée plus tard.

E. Cours de répétition.

Il n'y aura point de cours de répétition cette année; en revanche, les escadrons seront appelés, après la clôture des écoles de recrues, à une inspection dont l'époque reste encore à fixer.

IV. Ecoles d'artillerie.

A. Ecole d'instructeurs.

Du 28 février au 2 avril, à Thoune.

B. Ecoles préparatoires d'officiers.

Première partie.

1. Pour tous les genres d'artillerie, du 30 août au 9 octobre, à Thoune.

Seconde partie.

- 2. Pour l'artillerie de campagne, du 20 octobre au 20 décembre, à Zurich.
- 3. Pour l'artillerie de position, du 20 octobre au 20 décembre, à Zurich.
- 4. Pour le train d'armée, du 31 octobre au 11 décembre, à Zurich.

C. Ecoles de sous-officiers.

- 1. Pour l'artillerie de campagne et les colonnes de parc de toutes les divisions, le train d'armée (de langues française et italienne) et éventuellement pour les compagnies d'artificiers, du 28 février au 2 avril, à Thoune.
- 2. pour l'artillerie de position, du 3 avril au 7 mai, à Thoune.
- 3. Pour le train d'armée de langue allemande, du 7 août au 10 septembre, à Aarau.

D. Ecoles de recrues.

a. Artillerie de campagne.

- Ecole de recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la VIII^e division, du 1^{er} avril au 25 mai, à Frauenfeld.
- 2. » » pour batteries attelées et colonnes de parc de la IIIe division, du 15 avril au 8 juin, à Thoune.
- 3. » » pour batteries attelées et colonnes de parc de la I^{re} division, du 6 mai au 29 juin, à Bière.
- 4. » pour batteries attelées et colonnes de parc de la VI^e division, du 28 mai au 21 juillet, à Frauenfeld.

- 5. Ecole de recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la IVe division, du 11 juin au 4 août, à Thoune.
- 6. » pour batteries attelées et colonnes de parc de la II^e division, du 2 juillet au 25 août, à Bière.
- 7. » pour batteries attelées et colonnes de parc de la VII^e division, du 24 juillet au 16 septembre, à Frauenfeld.
- 8. » pour batteries attelées et colonnes de parc de la Ve division, du 7 août au 30 septembre, à Thoune.

b. Artillerie de montagne.

9. Ecole de recrues pour artillerie de montagne des Grisons et du Valais, du 4 juillet au 27 août, à Thoune.

c. Artillerie de position.

- 10. Ecole de recrues pour recrues des Cantons de langue allemande, du 8 mai au 1^{er} juillet, à Zurich.
- 11. » » pour recrues des Cantons de langue française, du 4 juillet au 27 août, à Thoune.

d. Train d'armée.

- 12. Ecole de recrues pour le train d'armée de la Ire division, du 24 mars au 4 mai, à Bière.
- 13. » » pour le train d'armée de la IIe division, du 28 août au 8 octobre, à Bière.
- 14. » pour le train d'armée de la Ve division, du 17 septembre au 28 octobre, à Zurich.
- 15. » pour le train d'armée de la VIIe division, du 19 septembre au 30 octobre, à Frauenfeld.
- pour le train d'armée de la III^e division, du 3 octobre au 13 novembre, à Thoune.
- 17. » pour le train d'armée de la IVe division, du 31 octobre au 11 décembre, à Thoune.

- 18. Ecole de recrues pour le train d'arméé de la VIIIe division, du 31 octobre au 11 décembre, à Zurich.
- 19. » pour le train d'armée de la VIe division, du 2 novembre au 13 décembre, à Frauenfeld.

e. Artificiers.

20. Ecole de recrues pour artificiers, du 28 avril au 8 juin, à Thoune.

f. Serruriers.

- 21. Recrues serruriers de langues allemande et italienne, du 14 mars au 2 avril, à Thoune.
- 22. » de langue française, du 18 avril au 7 mai, à Thoune.

E. Cours de répétition.

Il n'y en aura point cette année; en revanche, les unités tactiques de l'artillerie seront appelées à des inspections dont l'époque reste encore à fixer.

V. Ecoles du génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Pour les anciens aspirants de IIe classe du génie, du 29 août au 30 octobre, à Thoune.

B. Ecoles de recrues.

- 1. Ecole de recrues de pontonniers, du 18 avril au 6 juin, à Brugg.
- 2. » de pionniers du génie, du 11 juillet au 29 août, à Thoune.
- 3. » de sapeurs, du 29 août au 17 octobre, à Thoune.

C. Cours de répétition.

Il n'y en aura point; en revanche, les unités tactiques du génie seront appelées à des inspections dont l'époque reste encore à fixer-

VI. Troupes sanitaires.

Personnel médical.

A. Ecole d'instructeurs.

Du 8 au 20 mars, à Bâle.

B. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour médecins de langue allemande, du 3 au 29 mai, à Bâle. Pour médecins et pharmaciens de langues française et italienne, du 14 juin au 10 juillet, à Lucerne.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 26 juillet au 21 août, à Lucerne.

C. Ecoles de recrues.

Cours préparatoire pour tous les médecins patentés, mais non encore brevetés, et les recrues sanitaires des arrondissements de divisions IV et V, du 8 au 20 mars, à Bâle.

Recrues des arrondissements IV et V, du 22 mars au 24 avril, à Bâle.

VIe arrondissement, du 26 avril au 29 mai, à Bâle. du ler du 7 juin au 10 juillet, à Lu-D cerne. VIIIe du 7 juin au 10 juillet, à Zurich. D IIIe du 19 juillet au 21 août, à Lu-2 cerne. He du 30 août au 2 octobre, à 2 > Lucerne. VIIe du 30 août au 2 octobre, à Zurich.

D. Cours de répétition.

Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 26 juillet au 7 août, à Berne.

Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 20 septembre au 2 octobre, à Zurich.

Personnel vétérinaire.

A. Ecoles de recrues.

- 1. Les vétérinaires seront appelés à faire leur service de recrue dans l'école d'artillerie de campagne de leur arrondissement respectif; ils seront pourvus de l'habillement, de l'armement et de l'équipement des recrues du train.
- 2. Recrues maréchaux-ferrants de langue allemande, du 2 au 25 mai, à Frauenfeld.
- 3. » » de langue française, du 11 avril au 4 mai, à Bière.
- 4. » » de cavalerie, de langue allemande (reste à fixer).
- 5. » » de cavalerie, de langue française (reste à fixer).

VII. Troupes d'administration.

A: Ecole préparatoire d'officiers.

Du 4 avril au 8 mai, à Thoune.

B. Ecole de sous-officiers.

Du 10 au 30 mai, à Thoune.

C. Ecole de recrues.

Du 29 août au 17 octobre.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui de licenciement le jour après.)

Place d'armes d'Aarau.

- 1. Cours de remontes de cavalerie, du 26 janvier au 11 mai.
- 2. Ecole préparatoire d'officiers pour dragons et guides, du 12 mai au 10 juillet.
- 3. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 7 août au 10 septembre: Sous-officiers du train d'armée (train de ligne et bataillens du train) des IIIe, IVe, Ve, VIe, VIIe et VIIIe divisions (à l'exception du Tessin).

Place à'armes de Bâle.

- 4. Ecole d'instructeurs d'infanterie, du 8 au 27 mars. (Les instructeurs de IIe classe ne doivent pas prendre part à cette école.)
- 5. Ecole d'instructeurs sanitaires, du 8 au 20 mars.
- 6. Cours préparatoire pour tous les médecins patentés, mais non encore brevetés, et les recrues sanitaires des arrondissements de division IV et V, du 8 au 20 mars.
- 7. Ecole de recrues sanitaires (I.), du 22 mars au 24 avril: Recrues sanitaires_des IV° et V° arrondissements.
- 8. Ecole de recrues sanitaires (II.), du 26 avril au 29 mai: Recrues sanitaires du VI^e arrondissement.
- 9. Ecole préparatoire d'officiers pour médecins de langue allemande, du 3 au 29 mai.

Place d'armes de Berne.

10. Ecole d'état-major général (y compris une reconnaissance de 2 semaines), du 15 juillet au 22 septembre.

Un certain nombre d'officiers de tous les grades de l'état-

major général.

- 11. Cours de répétition sanitaire, cours d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 26 juillet au 7 août.
- 12. Ecole de recrues de cavalerie (encore à fixer).

Place d'armes de Bière.

- 13. Ecole de recrues d'artillerie (I.), du 24 mars au 4 mai : Recrues pour le train d'armée de la I^{re} division.
- 14. Ecole de recrues pour les maréchaux-ferrants d'artillerie de langue française, du 11 avril au 4 mai.
- 15. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 6 mai au 29 juin : Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la I^{re} division.
- 16. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 2 juillet au 25 août : Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la II^e division.
- 17. Ecole de recrues d'artillerie (IV.), du 28 août au 8 octobre: Recrues pour le train d'armée de la II^e division.

Place d'armes de Brugg.

18. Ecole de recrues de pontonniers, du 18 avril au 6 juin: Toutes les recrues de pontonniers des 8 bataillons du génie.

Place d'armes de Frauenfeld.

- 19. Ecole de recrues d'artillerie (I.), du 1^{er} avril au 25 mai:

 Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc
 de la VIII^e division.
- 20. Ecole de recrues pour les maréchaux-ferrants d'artillerie de langue allemande, du 2 au 25 mai.
- 21. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 28 mai au 21 juillet: Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la VI^e division.
- 22. Ecole de recrues d'artillerie (III.), du 24 juillet au 16 septembre:
 - Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la VII^e division.

23. Ecole de recrues d'artillerie (IV.), du 19 septembre au 30 octobre:

Recrues pour le train d'armée de la VIIe division.

24. Ecole de recrues d'artillerie (V.), du 2 novembre au 13 décembre:

Recrues pour le train d'armée de la VIe division.

Place d'armes de Lucerne.

- 25. Cours de remontes de cavalerie (encore à fixer).
- 26. Ecole de recrues sanitaires (I.), du 7 juin au 10 juillet: Recrues du 1^{er} arrondissement.
- 27. Ecole préparatoire d'officiers (I.) pour médecins et pharmaciens de langues française et italienne, du 14 juin au 10 juillet.
- 28. Ecole de recrues sanitaires (II.), du 19 juillet au 21 août: Recrues sanitaires du 3e arrondissement.
- 29. Ecole préparatoire d'officiers (II.) pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 26 juillet au 21 août.
- **3**0. Ecole de recrues sanitaires (III), du 30 août au 2 octobre : Recrues sanitaires du 2^e arrondissement.
- 31. Ecole de recrues de cavalerie (encore à fixer). Recrues de toutes les compagnies de guides.

Place d'armes de Soleure.

32. Ecole de recrues de pionniers, du 13 juin au 10 juillet: Recrues de pionniers de tous les bataillons d'infanterie et de carabiniers.

Place d'armes de Thoune.

- 33. Ecole d'instructeurs d'artillerie, du 28 février au 2 avril.
- 34. Ecole de sous-officiers d'artillerie (I.), du 28 février au 2 avril:
 Sous-officiers de l'artillerie de campagne (batteries attelées
 et colonnes de parc) de toutes les divisions.
 Sous-officiers du train d'armée (train de ligne et bataillons
 du train) des I^{re} et II^e divisions et du Tessin.
 Eventuellement sous-officiers des compagnies d'artificiers.
- 35. Ecole de recrues serruriers d'artillerie de langues allemande et italienne, du 14 mars au 2 avril.

- 36. Ecole de sous-officiers d'artillerie (II.), du 3 avril au 7 mai: Sous-officiers de l'artillerie de position.
- 37. Ecole de recrues serruriers d'artillerie de langue française, du 18 avril au 7 mai.
- 38. Ecole préparatoire d'officiers pour officiers d'administration, du 4 avril au 8 mai.
- 39. Ecole de sous-officiers pour troupes d'administration, du 10 au 30 mai.
- 40. Ecole de recrues d'artillerie (I.), du 15 avril au 8 juin : Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la III^e division.
- 41. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 28 avril au 8 juin: Recrues des compagnies d'artificiers.
- 42. Ecole de recrues d'artillerie (III.), du 11 juin au 4 août: Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la IVe division.
- 43. Ecole de recrues d'artillerie (IV.), du 4 juillet au 27 août: Recrues des batteries de montagne de langues allemande et française.
- 44. Ecole de recrues d'artillerie (V.), du 4 juillet au 27 août: Recrues de l'artillerie de position de langue française.
- 45. Ecole de recrues de pionniers du génie, du 11 juillet au 29 août:

 Recrues de pionniers des 8 bataillons du génie.
- 46. Ecole de recrues d'artillerie (VI.), du 7 août au 30 septembre: Recrues pour les batteries attelées et les colonnes de parc de la V^e division.
- 47. Ecole de recrues de sapeurs, du 29 août au 17 octobre: Recrues de sapeurs des 8 bataillons du génie.
- 48. Ecole de recrues pour troupes d'administration (conjointement avec l'école de sapeurs), du 29 août au 17 octobre:
 Recrues de toutes les divisions.
- 49. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (Ire partie pour tous les genres d'artillerie), du 30 août au 9 octobre.
- 50. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 29 août au 30 octobre, pour les anciens aspirants de IIe classe.
- 51. Ecole de recrues d'artillerie (VII.), du 3 octobre au 13 novembre:
 - Recrues pour le train d'armée de la IIIe division.

52. Ecole de recrues d'artillerie (VIII.), du 31 octobre au 11 décembre: Recrues pour le train d'armée de la IV^e division.

Place d'armes de Winterthour.

- 53. Cours de remontes de cavalerie (encore à fixer).
- 54. Ecole de recrues de cavalerie (encore à fixer).

Place d'armes de Zurich.

- 55. Ecole de recrues d'artillerie (I.), du 8 mai au 1^{er} juillet : Recrues de l'artillerie de position de langue allemande.
- 56. Ecole de recrues sanitaires (I.), du 7 juin au 10 juillet:

 Recrues du 8e arrondissement.
- 57. Ecole de recrues sanitaires (II.), du 30 août au 2 octobre : Recrues du 7^e arrondissement.
- 58. Ecole de recrues d'artillerie (II.), du 17 septembre au 28 octobre: Recrues pour le train d'armée de la Ve division.
- 59. Cours de répétition sanitaire, du 20 septembre au 2 octobre : Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
- 60. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (I.) (2e partie pour l'artillerie de campagne), du 20 octobre au 20 décembre.
- 61. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (II.) (2e partie pour l'artillerie de position), du 20 octobre au 20 décembre.
- 62. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (III.) (2e partie pour le train d'armée), du 31 octobre au 11 décembre.
- 63. Ecole de recrues d'artillerie (III.), du 31 octobre au 11 décembre.

Recrues pour le train d'armée de la VIIIe division.